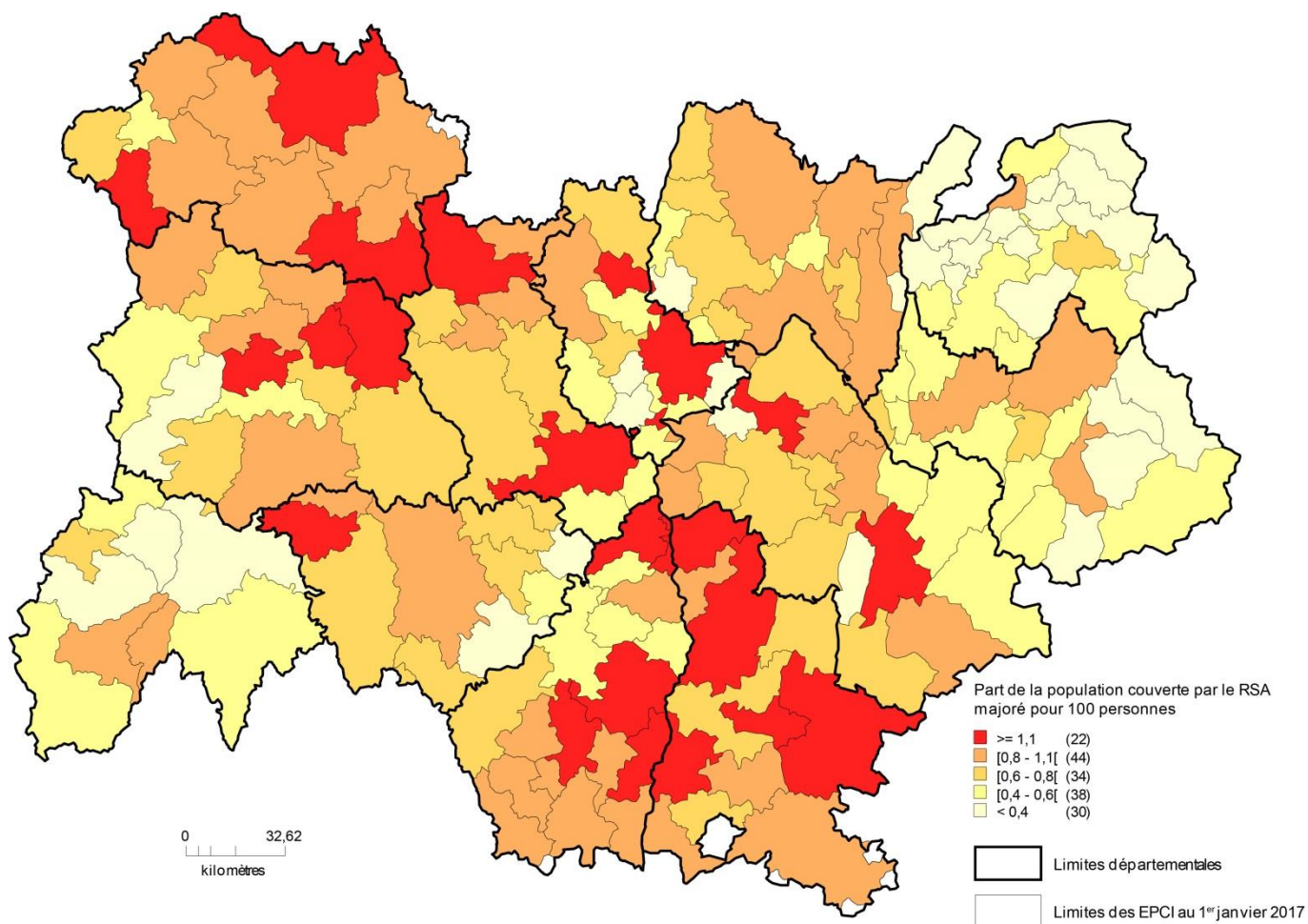


Part de la population couverte par le RSA majoré au 31 décembre 2015 pour 100 personnes EPCI* - Auvergne-Rhône-Alpes



Auvergne-Rhône-Alpes : 0,9 %

France métropolitaine : 1,2 %

Nombre de personnes couvertes par le RSA majoré pour 100 personnes

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Métrop. Lyon	Nouveau Rhône
0,6	1,3	0,9	0,6	1,1	0,9	1,1	0,7	1,0	1,1	0,6	0,4	1,2	0,7

Définition : Nombre de personnes couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA) majoré en % de la population totale. Les personnes couvertes sont les allocataires, leurs conjoints et les personnes à charge des allocataires.

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale



[Pour en savoir plus sur les définitions.](#)